

Commission Transports du LFA

**Compte-rendu de la réunion
du 13 octobre 2015**

Etaient présents :

Pour le LFA	Madame HUGEL, proviseure Madame LECHEVALIER, CPE
Pour les transporteurs	Monsieur BAY, SAVAC Monsieur DUSSAC, Phébus Monsieur ABDALLAHI, SQYbus
Parents responsables	Estelle CAILLAUD, ALFA Laurence MIENNIEL, ALFA Yvon PASCAL, PSAB
Parents référents	Mme GLASER, Mme SCHÜSSLER, Mme VINCENT, M. PICHARD, M. HÄNEL, M. TAÏ, Mme BERTHET, Mme EPINEAU, Mme DUCHEMIN, Mme PICHON, Mme PALMINO, Mme FOURNIER, M. BIRAGNET, Mme LARDENNOIS, Mme LEMAIRE, M. BASILE
Représentant de l'agglomération de Versailles Grand Parc	Mme PAULIN

L'introduction de la réunion

- Madame Hugel remercie les parents d'élèves et les transporteurs pour leur présence. Après un rapide tour de table, elle présente son parcours dans l'éducation et précise que dans son dernier poste, à Montbéliard, les transports étaient affrétés par le Conseil Général. Elle mesure toute l'importance des transports dans un lycée non sectorisé comme le LFA et s'attache à en découvrir les détails de fonctionnement.
- Estelle Caillaud indique que la réunion se tiendra en deux parties : tout d'abord seront traitées les questions d'ordre général, puis un bilan de fonctionnement ligne par ligne

Les questions générales

- La liaison emplois du temps-horaires des bus

Cette année, madame Goldenberg a, pour la première fois, établi les emplois du temps du LFA. Elle n'avait pas connaissance de certaines données, ce qui a conduit à des dépassements d'horaire par rapport au H8 de passage des bus (16h25).

Grâce aux alertes de Christophe Merle et de Sabine Minvielle, la situation a été revue, avec une seconde mouture des emplois de temps, qui a elle-même été ajustée autant que possible et sans remettre en cause les engagements des élèves sur des activités externes.

A ce jour, les cours du collège s'arrêtent à 16h25. Tous les collégiens sont donc « bus-compatibles ». La question est moins tranchée au lycée, où viennent se greffer les options, qui, quant à elles, entraînent régulièrement des dépassements de H8.

Pour des raisons d'organisation et de budget du Stif et des agglomérations, il n'est pas envisageable d'obtenir des bus supplémentaires en H9 ou H10. Le « transport à la demande » n'existe pas dans les agglomérations de Versailles et de St Quentin et encore moins pour les agglomérations plus éloignées. Afin que les élèves disposent d'une salle, le LFA a mis en place une ouverture élargie¹ du CDI. Les parents peuvent envisager, lorsque c'est possible, une organisation de co-voiturage que les parents référents pourront éventuellement proposer par liste de diffusion « de ligne ». Il est possible de faire une recherche de trajet alternatif sur le site de recherche du Stif : Via Navigo, en utilisant les bus des lignes régulières desservant le LFA, souvent hélas avec un allongement de temps de parcours pour les élèves.

Madame Hugel et madame Goldenberg ont bien pris en compte la contrainte des bus dans les emplois du temps qui sera donc totalement intégrée dans la conception de la rentrée 2016.

- Les subventions départementales

Le département des Yvelines subventionne la carte Imagine R des élèves du LFA. Les autres départements limitrophes ne le font pas, ou de façon incomplète. L'octroi de subvention est une décision qui appartient aux conseils départementaux.

Afin de permettre aux parents concernés de défendre leur position, madame Hugel distribuera aux élèves hors Yvelines une attestation qui met en avant les spécificités du LFA.

- Validations et contrôles

Certains parents ont signalé que les contrôleurs n'acceptaient pas l'amende minorée à 5€ pour paiement immédiat (versus les 34 € de l'amende « normale »).

Outre le fait que ce « paiement immédiat » n'est pas réglementaire et uniquement applicable sur les lignes Phébus, les transporteurs ont rappelé que la règle est :

1 MONTEE, 1 VALIDATION

¹ Lundi, mardi et jeudi : de 8h30 à 18h
Mercredi et vendredi, de 8h30 à 17h25

Pour mémoire, la validation poursuit deux objectifs :

- le comptage des voyageurs (et donc l'affectation des bus sur les lignes),
- et la rémunération des transporteurs.

- **La liste des parents/ligne**

Madame Lechevalier va fournir aux parents responsables la liste des élèves par ligne.

Cette liste sera ensuite communiquée aux parents référents, afin de leur permettre de créer des listes de diffusion par ligne.

- **Les intempéries**

Interrogée sur sa démarche en cas de fortes intempéries (en particulier en cas de chute de neige), madame Hugel a précisé que :

Le matin, lorsque les transporteurs ferment les lignes,

- l'établissement n'assurera pas les cours,
- mais assurera l'accueil des élèves présents.

Lorsque les chutes de neige démarrent dans la journée et qu'il n'y a pas de solution de bus, les élèves resteront dans l'établissement jusqu'à l'arrivée des parents.

- **Les objets perdus dans les bus SAVAC**

La SAVAC ne dispose pas d'un numéro d'appel spécifique aux objets perdus, il faut donc appeler le standard SAVAC, qui transfère vers son service des objets trouvés. Il est précisé que certains objets « à forte valeur ajoutée », comme les téléphones, n'arrivent jamais jusqu'aux dépôts...

- **L'utilisation des oreillettes de téléphone**

L'utilisation des oreillettes par les conducteurs est interdite depuis juillet 2015.

Les points ligne par ligne

- **Ligne d'Igny**

L'avancée des horaires, mise en place depuis la rentrée, est plutôt de 8 mn, alors qu'elle était annoncée à 5 mn.

Le signalement rapide de l'incident du 6/10 (un conducteur ne s'arrêtant pas à l'arrêt place de la Marne) a permis l'identification du conducteur.

- **Ligne de Sceaux**

Fin juin, un bus a roulé avec sa portière ouverte : ce type d'incident doit être signalé rapidement (ligne-date-horaire) pour envisager une remédiation.

Il n'y a pas d'abri bus à l'arrêt Meudon la forêt clinique :

la construction d'un abri bus ne relève pas de la compétence des transporteurs, mais de celle des communes ou agglomérations de commune. Un abri bus est généralement envisagé en fonction de sa fréquentation potentielle.

- **Ligne de Chatenay-Malabry**
Rien à signaler.
Un parent a demandé un bus en H9 les jeudi et mardi :
la seule solution à ce jour est le co-voiturage.
Trajet alternatif : 262 vers Versailles Chantiers, puis RER C jusqu'à Massy, puis RER B, soit un trajet d'environ 1h30.
- **Ligne du Chesnay**
Rien à signaler.
- **Ligne de Montreuil**
Un retard de 40 mn un mercredi a été « rattrapé » par le chauffeur qui roulait très vite.
- **Ligne de Châteaufort**
Rien à signaler
- **Ligne de Versailles RG**
Rien à signaler
- **Ligne de Chevreuse**
45 enfants environ.
Rien de particulier.
Lorsque le bus est en retard, le conducteur a tendance à précipiter la montée des enfants, qui de ce fait oublient parfois de valider.
- **Ligne de St Rémy les Chevreuse**
Le point d'alerte noté en mai est maintenu : la descente de Châteaufort bloque de plus en plus, ce qui provoque des retards. A terme, il faudra peut-être avancer l'horaire en conséquence.
Le mercredi midi, le bus existe toujours. C'est en fait un bus mixte C-D qui assure les arrêts, y compris la gare de St Rémy.
L'incident du 6/10 (bus de 20 places) est dû à une erreur de l'exploitation, c'est donc un incident isolé, dont on peut regretter qu'il soit arrivé un « mauvais jour » (gros orage).
- **Ligne de Gif sur Yvette**
pas d'information
- **Ligne d'Elancourt**
Un retard a provoqué une arrivée tardive 8h45.
Trajet alternatif : bus 262 / Versailles Chantiers / train pour St Quentin / bus dans l'agglomération
- **Ligne de Voisins le Bretonneux**
Il y a eu un incident le soir du 28/9, avec un conducteur énervé.
Les réclamations doivent être faites directement sur le site SQYbus. Les réclamations peuvent conduire à la surveillance régulière du conducteur.

- **Ligne de St Quentin Vélizy** (307 ligne régulière)
Beaucoup de soucis pour cette ligne. Les retards sont surtout liés à sa configuration et dépendent aussi des chauffeurs, selon qu'ils respectent ou non la réglementation pour le rattrapage du retard. Le soir, la fiche horaire n'est pas fiable, les retards peuvent être de l'ordre de 30 mn. Les difficultés de cette ligne sont identifiées et le Stif, qui en est le gérant direct, réfléchit à son amélioration, qui semble être difficile. E. Caillaud demande à ce que le lycée franco-allemand ne soit pas oublié en cas de réorganisation de la ligne.
En effet, il faut noter que cette ligne est la seule ligne permettant la desserte de l'agglomération de Saint Quentin en dehors de l'horaire de 16h25, c'est-à-dire pour les lycéens et les élèves collégiens suivant des options.
Le soir, l'arrêt à la Minière est effectif sur tous les horaires, pas seulement à 16h30, mais les élèves doivent faire signe au conducteur. Le matin les élèves sont déposés à l'arrêt « Calmette ».
Trajet alternatif : 465 ou 468 avec correspondance à « Delorme » pour le 456, trajet valable seulement pour le matin et pour 16h25.

- **Ligne de St Nom**
La conductrice est très prompte à partir du LFA le soir, ce qui génère du stress pour les élèves qui ont peur de rater le bus. La situation a été signalée à la Casqy qui l'a signalé à la Stavo.
Quoi qu'il en soit, les enfants qui n'auraient pas pu monter dans le bus ne restent pas seuls : ils sont sous la responsabilité d'un assistant d'éducation qui les ramène dans les locaux du LFA pour prévenir les parents.

- **Ligne de Garches**
Il y a eu une erreur de planning le 10/9 à 16h35.
Certains chauffeurs semblent trop familiers avec les élèves (utilisation de gros mots, ...)
Trajet alternatif : bus 262 / Versailles Chantiers / St Cloud / Garches

o O o

Madame Hugel remercie les transporteurs et les parents pour leur participation et pour leur engagement tout au long de l'année.

Un grand merci à tous.